

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR MÉLANIE DROUIN

LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE À LA RETRAITE :
UNE COMPARAISON FRANCE-QUÉBEC

DÉCEMBRE 2003

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Ce document est rédigé sous la forme d'un article scientifique, tel qu'il est stipulé dans les règlements des études de cycles supérieurs (article 16.4) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. L'article a été rédigé selon les normes de publication d'une revue reconnue et approuvée par le comité des études de cycles supérieurs en psychologie. Le nom de la directrice de recherche pourrait donc apparaître comme co-auteur de l'article soumis pour publication.

Table des matières

Table des matières.....	iii
Remerciement.....	iv
Page titre de l'article.....	1
Sommaire.....	2
Abstract.....	3
CONTEXTE THÉORIQUE.....	4
La retraite.....	6
Le bien-être psychologique.....	7
Buts personnels.....	9
Les différences interculturelles.....	10
Objectif et hypothèse.....	12
MÉTHODE.....	12
Participants.....	12
Instruments de mesure.....	13
Déroulement.....	14
RÉSULTATS.....	15
DISCUSSION.....	18
RÉFÉRENCES.....	23
TABLEAUX.....	30

Remerciements

L'auteure tient à exprimer ses plus sincères remerciements à sa directrice de mémoire, Madame Sylvie Lapierre, Ph. D. qui avec sa très grande disponibilité, son soutien, ses précieux conseils et son efficacité a su faciliter la réalisation de ce projet.

L'auteure désire également remercier Monsieur Miche Alain, Ph. D. pour sa patience dans l'explication des analyses statistiques.

L'auteure tient à remercier Madame Évelyne Fouquereau, Madame Anne Fernandez ainsi que Madame Cécile Lavoie pour leur collaboration au recrutement des participants.

Enfin, l'auteure souhaite remercier tout spécialement les retraités qui ont pris part à cette recherche.

LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE À LA RETRAITE :
UNE COMPARAISON FRANCE-QUÉBEC

Mélanie Drouin

Sylvie Lapierre

Michel Alain

Évelyne Fouquereau

Anne Fernandez

Cécile Lavoie

Titre abrégé : La retraite: comparaison France-Québec

Mots-clés: Retraite, bien-être psychologique, interculturel

Key words: Retirement, psychological well-being, cross-cultural

Les demandes de tirés-à-part doivent être adressées à : / Requests for offprints should be sent to :

Sylvie Lapierre, Ph.D.
Laboratoire de gérontologie
Département de psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qc G9A 5H7
(Sylvie_Lapierre@uqtr.ca)

Sommaire

L'objectif de cette étude est d'évaluer les différences interculturelles entre les retraités français et québécois sur huit indicateurs de bien-être psychologique (B-Ê P). L'influence de variables socio-démographiques, tels que le sexe et la durée de retraite des participants, a aussi été considérée dans cette étude. L'échantillon ($M = 58.1$ ans) se compose de 95 retraités (69 hommes et 26 femmes) provenant de la région de Tours en France et de 127 retraités (54 hommes et 73 femmes) provenant de la région de Trois-Rivières au Québec. Tous les participants ont pris leur retraite entre 50 et 65 ans. Des analyses de régression multiples ont été effectuées sur chacune des dimensions du B-Ê P. Les résultats indiquent que les différences interculturelles sont des éléments importants à considérer puisque la nationalité influence trois des huit indicateurs de B-Ê P et ce, même après avoir été entrée en dernier dans l'équation de régression.

Abstract

The purpose of this research was to evaluate the differences between retired individuals from France and Quebec (Canada) on eight indicators of psychological well-being (P W-B). The influence of socio-demographic variables, like gender and duration of retirement, was also considered in this study. The sample ($M= 58.1$ years) included 95 persons (69 men and 26 women) from France and 127 (54 men and 73 women) from Quebec. All participants took their retirement between 50 and 65 years of age. A multiple regression was performed on each of the eight indicators of P W-B. Results indicated that nationality was an important variable to consider since it explained a significant portion of variance of three of the eight indicators of psychological well-being, even if it was entered last in the equation.

De 1950 à 1990, l'âge de la prise de retraite a grandement diminué dans les pays industrialisés, passant de 66 à 62 ans en moyenne (Latulippe, 1996). L'entrée massive des babyboomers à la retraite a contribué à l'émergence d'une autre période de vie : le nouvel âge (Gauillier, 1988). Cette période correspond aux nombreuses contradictions et remises en question apportées par le mitan de la vie où l'enjeu est à la fois individuel et social. Avec l'avènement des retraites anticipées et du nombre croissant de retraités, plusieurs réflexions et réorganisations sociales devront s'imposer.

Le nombre grandissant de retraités entraîne donc les chercheurs à se questionner sur certains aspects de cette période de vie, et plus particulièrement sur le bien-être psychologique (B-Ê P). Les recherches sur l'impact de cette transition dans la vie des individus arrivent à des conclusions variées. Pour certains auteurs, la retraite entraîne de la détresse psychologique (Atchley, 1994; Richardson, 1993) alors que pour d'autres, elle est associée à une diminution du stress et à une augmentation du sentiment de contrôle (Calasanti, 1996; Maule, Cliff, & Taylor, 1996).

Parmi les études qui s'intéressent au B-Ê P à la retraite, peu se sont penchées sur les différences interculturelles, c'est-à-dire sur l'apport de l'environnement économique et social au B-Ê P des retraités. Pourtant, selon Fortier et Fillion (1999, p. 16), lors de la retraite, « c'est l'individu qui doit s'habituer, s'adapter, à la manière dont il est perçu dans la société, et au statut et au rôle que lui reconnaît cette société qui l'entoure ». D'après l'étude de Guillemard et Rein (1993), le contexte culturel influence les motifs de départ à la retraite, mais, joue-t-il un rôle au niveau du B-Ê P des retraités? La

présente étude s'intéresse donc aux différences culturelles au niveau du B-Ê P des retraités.

Des différences de nature socio-politique existent entre la France et le Québec. Le sens attribué à la période de retraite de même que la satisfaction et le bien-être des retraités pourraient être influencés par les politiques socio-économiques (Feldman, 1994, cité dans Fouquereau, Lapierre, Fernandez, & Lavoie, 2002). En France, tout comme au Québec, de nombreuses lois et règles régissent les programmes de pensions accordés aux retraités. La France connaît actuellement une grande pression économique provenant du vieillissement de la population (OCDE, 2000). C'est-à-dire que le ratio de la population active sur la population non active est de 2 ½ alors qu'il est de 3 ½ au Canada (ibid). Depuis 1983, l'âge légal de la retraite en France a été abaissé à 60 ans (Chassard, 2000). Certaines catégories d'employés doivent donc obligatoirement prendre leur retraite à cet âge. Durant les 20 dernières années, la retraite en France a été régie en majeure partie par les politiques d'employabilité. Ces dernières ont été davantage centrées sur les jeunes sans emploi (Reday-Mulvey, 1996). Des programmes d'incitation à la retraite partielle ont donc été construits, obligeant ainsi les entreprises à engager des travailleurs au chômage pour remplacer les travailleurs semi-retraités (Latulippe & Turner, 2000).

Le Québec a également été marqué durant les dernières années par une multitude de retraites anticipées. En effet, dans le but de réduire le déficit, le gouvernement du Québec a lancé en 1997 un Programme de Départ Volontaire (PDV) (Dorion, Fleury, & Leclerc, 1998). Une retraite hâtive a alors été offerte à plusieurs employés de l'État à condition qu'ils aient 50 ans ou plus et qu'ils aient cumulé au moins 30 années de

service. Plus de 36 000 employés de l'État ont accepté cette offre (ibid). Au Québec, contrairement à la France, il n'y a pas d'âge légal pour prendre sa retraite. Les régimes de pension sont régis à la fois par le fédéral et le provincial, ils sont publiques et privés (Doré & Vézina, 2000). Il est possible de recevoir une pension à partir de l'âge de 60 ans, en acceptant cependant une diminution de celle-ci jusqu'à l'âge de 65 ans (Hogue-Charlebois & Paré, 1998).

La retraite

La retraite se définit comme une période de la vie caractérisée par un retrait partiel ou total du marché du travail. Au cours de la retraite, le revenu est assuré principalement par des prestations de pensions, provenant des secteurs privé ou public ou par l'épargne de l'individu (Atchley, 1994). Selon Plamondon et Plamondon (1982), la retraite est une transition importante de la vie puisqu'elle amène chez l'individu des changements considérables aux niveaux personnel, familial et social.

Une succession d'étapes menant à l'adaptation à la retraite et s'échelonnant sur une période d'environ trois ans a été proposée par Atchley (1994) et Richardson (1993). L'individu traverserait cinq étapes : *l'euphorie*, qui se caractérise par un fort sentiment de liberté et de bien-être; *le désenchantement*, qui correspond à une période de désorganisation et de déception où l'individu prend conscience de tous les changements apportés par la retraite; *la réorientation*, où l'individu s'implique dans de nouveaux domaines; *la stabilité*, où l'individu retrouve un équilibre et une satisfaction associés à la retraite; et finalement *la terminaison*, qui réfère davantage à l'invalidité et à la maladie.

Chacune de ces étapes correspond à un laps de temps non spécifié par les études empiriques.

L'état des connaissances actuelles ne permet pas d'affirmer qu'il y a un lien clair et significatif entre la durée de retraite et le niveau de bien-être à la retraite (Atchley, 1994; Richardson & Kilty, 1991), puisqu'une grande variété de niveaux de bien-être a été observée chez différents individus lors du processus d'adaptation à la retraite (Atchley, 1994; Richardson, 1993; Richardson & Kilty, 1991). Néanmoins, la plupart des individus s'adaptent éventuellement de façon satisfaisante à leur nouveau statut de retraités (Atchley, 1994; Fortier & Fillion, 1999; Richardson, 1993).

Quant aux études portant sur les différences entre les sexes, elles arrivent à des conclusions variées. Certains auteurs suggèrent que les femmes seraient plus satisfaites que les hommes à la retraite (de Grâce, 1994; Fortier & Fillion, 1999). D'autres chercheurs (Lafleur, 2002; Quick & Moen, 1998) obtiennent des résultats opposés : les hommes ont des scores plus élevés que les femmes au niveau de la satisfaction de vie.

Le bien-être psychologique

Bien que la satisfaction de vie ait été, pendant bon nombre d'années, une variable utilisée par les chercheurs comme mesure de B-Ê P, elle ne reflète pas selon Ryff (1989) la totalité des dimensions associées au B-Ê P. Elle a donc tenté d'élaborer un modèle multidimensionnel du B-Ê P à partir d'une recension des écrits en psychologie clinique et sur les théories du développement humain et de la santé mentale (Ryff, 1995).

Son modèle suggère six dimensions ou indices du B-Ê P (Ryff & Essex, 1991), soit : *l'acceptation de soi*, qui se caractérise par une évaluation positive de soi-même et de sa vie passée; *les relations positives à autrui* qui se caractérisent par des relations chaleureuses, satisfaisantes et confiantes envers les autres ainsi que par la capacité de pouvoir s'identifier à autrui; *l'autonomie* qui correspond à la capacité de s'auto-évaluer sans avoir besoin de se comparer aux autres et au fait de se sentir responsable de ses comportements; *la compétence* qui réfère à la capacité de l'individu à choisir, à adapter, ou à créer son environnement de façon à ce qu'il corresponde à ses besoins et à ses valeurs, d'y participer et de saisir les opportunités qui se présentent à lui; *le sens à la vie* qui se caractérise par le fait d'avoir des buts dans la vie et de donner une direction à sa vie en fonction des changements qui s'y produisent et de l'intégration de ses expériences et enfin, *la croissance personnelle* qui se définit par la capacité de continuer à se développer, à actualiser son potentiel et à s'ouvrir aux nouvelles expériences. Ryff et Singer (1996) insistent sur l'importance de regarder tous ces aspects du bien-être à la fois et ce, à travers le temps.

Desrochers, Lapierre et Alain (2002) se sont intéressés aux variables qui influencent le B-Ê P des gens lors de la période d'adaptation à la retraite. Les résultats de leur étude montrent des différences significatives entre les hommes et les femmes à la retraite pour les dimensions croissance personnelle et relations positives à autrui. Les femmes obtiendraient des résultats supérieurs aux hommes dans ces deux dimensions. De plus, les résultats des analyses de régressions multiples indiquent que des variables comme la satisfaction à l'égard des relations familiales, de la santé, des finances, le

sentiment d'avoir été apprécié par son milieu de travail et la poursuite active de ses projets personnels ont un impact significatif sur le B-Ê P des retraités. L'ensemble des variables étudiées expliqueraient de 14 à 47% de la variance du B-Ê P

Ces différences entre les sexes sont également observées dans une étude effectuée par Ryff et Magee (1995) sur le B-Ê P de populations coréenne et américaine et ce, peu importe la culture. Cette étude a également permis de mettre en lumière certaines différences interculturelles au niveau du B-Ê P. Les Américains auraient des scores de croissance personnelle et d'acceptation de soi plus élevés que les Coréens, alors que le score moyen des relations positives à autrui serait plus élevé dans la population coréenne (Ryff & Magee, 1995).

Buts personnels

Les buts personnels constituent ce que les gens souhaitent réaliser ou éviter au cours de leur vie (Pöhlmann & Brunstein, 2000). Ils influencent la façon dont ils agissent et s'adaptent aux diverses situations (Bandura, 1993; Salmela-Aro, Näätänen, & Nurmi, 2000). L'élaboration du but ou sa représentation mentale amène l'individu à maintenir sa motivation à travers les différentes étapes qui mènent à la réalisation du but. Selon Brunstein (1993), la poursuite de projets significatifs ou de buts personnels jouerait un rôle important dans le B-Ê P.

Selon une étude de Robbins, Lee et Wan (1994), des buts stables et significatifs chez les retraités seraient des éléments importants pour la satisfaction de vie. Dans le même ordre d'idées, plusieurs études arrivent à la conclusion que la présence de buts

personnels est associée au B-Ê P au cours de la retraite (Dubé, Lapierre, Bouffard, & Labelle, 2000; Lapierre, Bouffard, Dubé, Labelle, & Bastien, 2001; Trépanier, Lapierre, & Baillargeon, 2001). Lapierre, Bouffard et Bastien (1997) proposent un profil de buts associé au B-Ê P. En effet, les buts orientés vers la croissance personnelle, les relations positives à autrui et la réalisation d'activités variées seraient associés à un B-Ê P élevé alors qu'un faible niveau de B-Ê P serait associé à des buts centrés sur la préservation de sa santé ou de ses relations. Selon Holohan (1998), 50% de la variance du B-Ê P peut être expliquée par la direction vers un but.

Les différences interculturelles

Selon Triandis (2000, p.13) « la culture est à la société ce que la mémoire est à l'individu. Elle réfère aux modèles et aux idées partagés par une génération et transmis à l'autre génération ». Les valeurs des individus, leur jugement éthique, leurs plaisirs ainsi que les normes sociales sont tous des facteurs relatifs à une société et pouvant jouer le rôle de variables médiatrices dans le B-Ê P (Diener & Suh, 2000). En raison du trop grand nombre de variables en jeu, il est très difficile, voire même impossible, de prédire avec exactitude les facteurs pouvant expliquer les différences interculturelles.

Néanmoins, les données recueillies auprès de plus de 57 000 participants répartis dans 42 nations ont permis d'étudier certaines caractéristiques des cultures (Triandis, 2000), notamment *l'individualisme versus le collectivisme*, notions qui réfèrent à la primauté de l'individu ou du groupe dans la société. L'individualisme caractériserait davantage les sociétés occidentales alors que le collectivisme caractériserait les sociétés orientales

(Triandis, 2000). Selon Oishi, Diener, Lucas et Suh (1999), les Français seraient plus collectivistes que les Canadiens. Les différences observées entre les Québécois et les Français de la présente étude pourraient donc être semblables à celles observées par Ryff et Magee (1995) puisque comme dans la présente étude, elles ont comparées une société occidentale à une société orientale au niveau des six dimensions du B-Ê-P.

Comme la retraite est un phénomène d'étude relativement nouveau, très peu de recherches ont comparé les retraités de différentes nations. Pourtant, le contexte culturel influencerait la perception même de la retraite. En effet, selon Guillemard et Rein (1993), les Allemands perçoivent la prise de retraite comme un droit acquis après de nombreuses années de travail, alors que les Japonais ressentent une obligation morale à continuer leur travail en raison du manque de main-d'œuvre. Les préretraités anglais, pour leur part, se voient comme étant trop âgés pour travailler et en même temps trop jeunes pour prendre leur retraite (Guillemard & Rein, 1993).

Fouquereau, et al. (2002) ont comparé, chez des participants français et québécois, les raisons du départ à la retraite, les domaines de satisfaction dans la vie à la retraite et les sources de plaisir et de divertissement. Les participants, qu'ils soient Français ou Québécois, ont décrit leurs expériences de transition à la retraite et leurs niveaux de satisfaction globale de façon relativement similaire. Des différences mineures ont cependant été observées. Au niveau des motifs de départ à la retraite, « J'avais atteint l'âge légal » et « Laisser la place aux jeunes » étaient des motifs jugés importants par l'échantillon français, ce résultat démontrant le caractère juridiquement défini de l'âge du départ à la retraite et l'intériorisation du discours très

incitatif des autorités françaises pour favoriser le renouvellement des générations dans les milieux de travail (Fouquereau, et al., 2002). Chez l'échantillon québécois, le motif le plus important : « Je pouvais enfin me le permettre » montre l'impact des indemnités de départ offertes par les employeurs afin de favoriser la retraite anticipée. Néanmoins, aucune étude n'a encore été réalisée jusqu'à présent sur les différences culturelles au niveau du B-Ê P chez les retraités.

Objectif et hypothèse

L'objectif de la présente étude consiste donc à déterminer s'il y a des différences entre les retraités québécois et français au niveau de huit indicateurs du B-Ê P tout en tenant compte du sexe des participants. Nous ne sommes pas en mesure de préciser dans quels sens iront les différences. Cependant, nous croyons que quelle que soit la culture, il y aura des différences entre les hommes et les femmes.

Méthode

Participants

Les participants ont été recrutés à l'aide d'associations de retraités et d'annonces dans les journaux locaux. Les critères de sélection de cette étude sont les suivants: avoir pris sa retraite entre 50 et 65 ans, être retraité depuis moins de 6 ans et ne plus occuper un emploi à temps plein. De plus, les retraités qui travaillaient à temps partiel ne devaient pas exercer un emploi pendant plus de 15 heures par semaine. L'échantillon comporte 222 participants, soit 95 Français provenant de la région de Tours et 127

Québécois provenant de la région de Trois-Rivières. L'échantillon français se compose de 26 femmes et de 69 hommes, dont l'âge varie de 51 à 67 ans ($M=58,47$). Ces derniers ont acquis une moyenne de 11,25 ans de scolarité et ils ont en moyenne 16,53 mois de retraite. L'échantillon québécois est formé de 73 femmes et de 54 hommes. L'âge de cet échantillon varie de 50 à 68 ans ($M=57,57$) et ils ont 15,18 années de scolarité. Ces derniers ont 32,67 mois de retraite.

Instruments de mesure

Pour obtenir les informations socio-démographiques nécessaires à l'étude et à l'analyse des résultats, un questionnaire d'information générale est complété par chacun des participants.

Le questionnaire sur le vécu à la retraite se compose de 14 items et évalue la qualité de l'expérience de la retraite. Il a été élaboré par Bouffard et Lapierre (1999a). Les échelles de réponse sont de type Likert allant de (1) fortement en désaccord à (7) fortement en accord. Il donne un score global et son coefficient de consistance interne est de 0,82.

Les six échelles de B-Ê P ont été élaborées par Ryff et Essex (1992) et traduites par Lapierre et Desrochers (1997, cité dans Bouffard & Lapierre, 1997). L'instrument est composé de 36 items et mesure les six dimensions suivantes : l'acceptation de soi, les relations positives à autrui, l'autonomie, la compétence, le sens à la vie et la croissance personnelle. Les réponses s'effectuent sur une échelle de type Likert qui varient de (1) tout à fait en désaccord à (6) tout à fait en accord. Un score est tiré de chacune de ces

échelles. Elles sont corrélées positivement avec des mesures de fonctionnement positif et négativement avec des mesures de dépression. La validité concomitante est donc acceptable. Ce questionnaire a été validé auprès d'une population québécoise âgée et peu scolarisée. Le coefficient de consistance interne varie de 0,64 à 0,84 selon la dimension du B-Ê P (Bouffard & Lapierre, 1997).

Le questionnaire sur le processus de réalisation des projets de retraite (Bouffard & Lapierre, 1999b) évalue la capacité de la personne à élaborer, planifier et poursuivre ses projets de retraite; il comprend 21 items. La cotation des items s'effectue à l'aide d'une échelle de type Likert en sept points allant de (1) pas du tout à (7) tout à fait. Il est composé de trois sous-échelles : *l'élaboration* qui mesure la capacité d'identifier des buts et la motivation à vouloir les réaliser; *la planification*, qui consiste à choisir les moyens nécessaires afin de les réaliser, et finalement, *la poursuite* qui réfère à la capacité de passer à l'action et à s'adapter aux imprévus. Le questionnaire a été validé auprès d'une population québécoise et le coefficient de consistance interne pour l'ensemble du questionnaire est de 0,91.

Déroulement

Les participants de chacun des pays ont répondu aux questionnaires soit à l'Université où avait lieu l'étude, soit à leur domicile et ce, de façon individuelle. Un interviewer lisait les questions à haute voix et cochait les réponses du participant. Afin de faciliter la compréhension du participant, ce dernier avait une copie du questionnaire

devant lui. Le temps de passation était d'en moyenne une heure et chacun des participants avait préalablement signé un formulaire de consentement.

Résultats

Les analyses préliminaires révèlent des différences significatives entre les groupes selon la nationalité et le sexe des participants. Les échantillons français et québécois diffèrent quant au niveau de scolarité ($t(132,81) = 7,34, p < 0,001$), ainsi qu'au niveau de la durée de retraite ($t(214,03) = 8,25, p < 0,001$). Les Québécois ont un plus haut niveau de scolarité et ils sont à la retraite depuis un plus grand nombre de mois que les Français. Les hommes et les femmes, pour leur part, diffèrent au niveau de l'âge des participants ($t(220) = 2,29, p < 0,05$), du nombre d'années de scolarité ($t(202,19) = 2,88, p < 0,01$) et de l'âge de la prise de retraite ($t(220) = 2,65, p < 0,01$). Les femmes ont pris leur retraite à un plus jeune âge, elles sont actuellement plus jeunes et elles ont un plus haut niveau de scolarité que les hommes.

Placer ici le Tableau 1

Le Tableau 1 présente les moyennes obtenues par les hommes et les femmes des deux échantillons aux différents indices de B-Ê P. Afin de vérifier la nature des différences entre l'échantillon français et l'échantillon québécois, tout en tenant compte du sexe des participants, des analyses de régressions multiples de type hiérarchique ont été effectuées sur les huit indicateurs du B-Ê P. Puisque la scolarité et la durée de

retraite des participants diffèrent d'un groupe à l'autre, ces variables ont été entrées en premier et deuxième lieu dans l'équation de régression, afin d'en contrôler les effets. Le sexe puis la nationalité ont ensuite été introduits dans l'équation.

Placer ici le Tableau 2

Le Tableau 2 présente les résultats des analyses de régression hiérarchique qui ont permis d'identifier les variables socio-démographiques (scolarité, durée de retraite, sexe et nationalité) qui expliquent le B-Ê P des retraités et de vérifier s'il existe des différences entre les français et les québécois (variable nationalité) pour chacun des huit indices de bien-être (vécu de retraite, croissance personnelle, acceptation de soi, relations positives avec autrui, compétence, sens à la vie, autonomie, buts personnels).

La variable scolarité, entrée en premier lieu dans l'équation de régression, explique un pourcentage significatif de la variance de la croissance personnelle, des relations positives à autrui et de l'autonomie, soit respectivement 11%, 4% et 2%. L'analyse des coefficients de régression (beta) démontre d'une part, que lorsque les autres variables sont tenues constantes, l'effet de la scolarité demeure significatif sur ces indices de B-Ê P et d'autre part, qu'un effet est observé sur le sens à la vie. Puisque les b associés à ces variables sont positifs, nous pouvons également conclure qu'un niveau de scolarité élevé favorisent la croissance personnelle, les relations positives à autrui, l'autonomie et le sens à la vie.

Pour sa part, la durée de retraite ajoute un pourcentage significatif de 2% à l'explication de la variance d'un seul des huit indicateurs du B-Ê P, soit les buts personnels. L'analyse des coefficients de régression (beta) montre que lorsque l'ensemble des variables indépendantes sont tenues constantes, l'effet de la durée de retraite sur les buts personnels demeurent présents. L'analyse du b montre également que les gens étant à la retraite depuis plus longtemps obtiennent des résultats supérieurs sur la variable sens à la vie.

Le sexe, quant à lui, ajoute un pourcentage significatif à l'explication de six des huit indices du bien-être psychologique. Ce qui confirme notre hypothèse affirmant que la variable sexe aurait une influence sur le B-Ê P des retraités. Le sexe ajoute 2% à la variance du vécu de retraite; 4% à celle des buts personnels; 5% à celle de la croissance personnelle; 2% à celle de l'acceptation de soi; 4% à celle du sens à la vie ainsi que 3% à celle de l'autonomie. L'examen des coefficients de régression de l'étape finale nous montre que lorsque les autres variables sont tenues constantes, le sexe a un effet significatif sur toutes les variables énumérées précédemment à l'exception des buts personnels et du vécu de retraite. L'examen de ces coefficients nous permet également de constater que les femmes obtiennent des résultats supérieurs aux hommes pour la croissance personnelle, alors que ce sont les hommes qui obtiennent des résultats supérieurs aux femmes pour les variable acceptation de soi, sens à la vie et autonomie.

La nationalité, entrée en dernier dans l'équation de régression, ajoute un pourcentage significatif à la variance des variables : buts personnels (4%), croissance personnelle (2%) et acceptation de soi (2%). L'analyse des coefficients de régression

montre que lorsque les autres variables indépendantes sont tenues constantes, la nationalité a toujours un effet significatif sur ces trois indices du B-Ê P. Ainsi, l'échantillon français obtient des scores plus élevés que l'échantillon québécois sur la variable buts personnels, alors pour les variables croissance personnelle et acceptation de soi, c'est l'échantillon québécois qui obtient les moyennes les plus élevées.

Discussion

L'objectif poursuivi par la présente recherche était d'explorer la nature des différences au niveau du B-Ê P entre les retraités français et les retraités québécois tout en tenant compte du sexe et de la durée de retraite des participants puisque la recension des écrits indiquait que ces variables semblent jouer un rôle au niveau du bien-être des retraités. Afin de contrôler l'effet possible de la scolarité, cette variable a été entrée en premier lieu dans l'équation de régression. Les résultats révèlent que le fait d'appartenir à une nationalité plutôt qu'à une autre a une influence directe sur certains indices de B-Ê P. En effet, l'échantillon québécois obtient des scores plus élevés que l'échantillon français sur les variables croissance personnelle et acceptation de soi, alors que les scores de l'échantillon français sont plus élevés pour la variable buts personnels. Néanmoins, il faut noter qu'il n'y a pas de différences entre les cultures au niveau du vécu de retraite, des relations avec autrui, du sentiment de compétences, du sens à la vie et de l'autonomie. Il y a donc davantage de similitudes que de différences entre les cultures.

L'étude de Fouquereau *et al.* (2002) apporte certaines explications relatives aux différences culturelles mentionnées précédemment. En effet, bien que cette étude révèle des profils relativement similaires au niveau des sources de satisfaction à la retraite, ceux-ci diffèrent légèrement d'une nationalité à l'autre. Ainsi, les participants québécois auraient un plus haut niveau d'activités que les participants français et les activités sociales seraient un bon prédicteur de la satisfaction à la retraite pour les Québécois et non pour les Français. Selon l'étude de Everard (1999), la pratique d'activités est corrélées avec le B-Ê P. De façon plus précise, ce sont les interactions sociales qui en découlent qui contribuent à l'accroissement du B-Ê P. D'ailleurs, Fouquereau *et al.* (2002) insistent sur l'importance de la qualité des activités à la retraite et de l'implication de l'individu, plutôt que sur la quantité d'activités. Il est donc fort possible que la présence d'un haut niveau d'activité, particulièrement d'activités sociales puisse expliquer les scores plus élevés des Québécois sur deux dimensions du B-Ê P: la croissance personnelle et l'acceptation de soi.

De plus, la nature des indices de B-Ê P utilisés dans la présente étude favorisent les individus vivant dans une société plus individualiste, car ils réfèrent à des concepts visant l'épanouissement personnel de l'individu plutôt que celui du groupe. Tel que mentionné dans l'étude d'Oishi *et al.* (1999), les Français seraient plus collectivistes que les Canadiens. D'ailleurs, dans l'étude de Fouquereau *et al.* (2002), une des raisons importante du départ à la retraite des Français est de laisser la place aux jeunes, ce qui est beaucoup moins important pour les Québécois.

Selon Diener, Suh, Lucas et Smith (1999), l'individualisme favorise également une plus grande tendance au positivisme dans les réponses données. Les individus vivant dans des pays individualistes ont donc moins tendance à s'auto-critiquer et à faire preuve de réserve et de modestie dans leurs réponses, contrairement à leur homologues des sociétés collectivistes. L'échantillon français aurait donc des scores moins élevés que l'échantillon québécois en raison d'une plus grande autocritique.

Après une analyse plus approfondie, des différences de nationalité ont été observées sur les sous-échelles de la variable buts personnels; on remarque que les Français obtiennent des scores plus élevés uniquement pour la sous-échelle élaboration des buts, c'est-à-dire au niveau de la représentation mentale du projet et de la motivation à les réaliser et non au niveau de la capacité à planifier ou à poursuivre activement leurs projets personnels.

L'hypothèse relative au sexe des participants a été confirmée. Dans la présente étude, les femmes ont obtenu des scores plus élevés pour la variable croissance personnelle, ce qui corrobore les résultats observés par Desrochers, Lapierre et Alain (2000) et Méthot, Lapierre, Alain, Dubé, Desrochers (2003). Les activités de bénévolat, de même que les cours suivis par les femmes (Dorion, et al., 1998) peuvent expliquer cette différence favorisant les femmes. Les hommes obtiennent, pour leur part, des score plus élevés que les femmes sur les variables acceptation de soi, sens à la vie et autonomie. Les motifs de départ à la retraite peuvent expliquer en partie les différences sur la variable sexe. Les motifs évoqués par les femmes sont davantage

reliés aux besoins de la famille (Szinovacz, 1982); elles prendraient davantage leur retraite pour des raisons extrinsèques. Ces motifs de départs à la retraite peuvent donc être moins favorables au B-Ê P. De plus l'analyse préliminaire indique que les hommes ont pris leur retraite à un âge plus avancé que les femmes, il est donc possible que les hommes se sentent davantage prêts à prendre leur retraite à ce moment de leur vie et y retire ainsi plus de satisfaction. Enfin, l'investissement des hommes dans leur occupation professionnelle peut avoir contribué à leur autonomie et à leur sentiment d'efficacité personnelle (Golombok & Fivush, 1994, cité dans Pinquart & Sörensen, 2000).

Bien que certaines théories suggèrent une diminution du B-Ê P après la période d'euphorie (Atchley, 1994), d'autres études longitudinales récentes ont documenté une stabilité du bien-être à la retraite (Fortier & Fillion, 1999; Maule et al., 1996). Dans la présente étude, la durée de retraite a un effet bénéfique sur la capacité de réaliser des buts. L'hypothèse émise est qu'avec le temps les retraités découvrent les projets qui les motivent particulièrement, choisissent de privilégier les plus importants, leur consacrent plus de temps et davantage de planification, ce qui assure la persévérance lors de leur poursuite et finalement leur réalisation.

La présente étude démontre l'influence des facteurs nationalité, sexe, durée de retraite et scolarité sur le B-Ê P des retraités. Pour mieux évaluer la nature des différences entre les Français et les Québécois au niveau du bien-être, il serait intéressant d'étudier l'impact d'autres facteurs, notamment, la perception du travail et de la retraite. D'une culture à l'autre l'idée que l'on se fait de ces étapes de vie peut être

fort différente et ainsi influencer le niveau de B-Ê P des participants. D'ailleurs, Desrochers, Lapierre et Alain (2002) a observé que le sentiment d'avoir été apprécié par son milieu de travail avait un impact significatif sur l'autonomie, sur l'acceptation de soi et le sentiment de compétence à la retraite.

Un niveau élevé de B-Ê P a pu être observé chez les retraités de la présente étude. Néanmoins, puisque le recrutement a été effectué dans des associations de retraités, il est difficile de généraliser les résultats obtenus. En effet, les retraités se trouvant dans ces associations bénéficient d'un plus grand support social et sont en général bien adaptés à leur retraite. Nous pouvons donc penser que peu d'individus moins bien adaptés et isolés ont pris part à cette étude. Le départ volontaire ou non volontaire à la retraite n'a pas été mesuré dans cette recherche. Or, nous savons qu'une retraite imposée a des conséquences plutôt négatives sur le B-Ê P (Gall, Evans, & Howard, 1997). Il serait intéressant que les recherches interculturelles subséquentes tiennent compte de l'impact de cette caractéristique sur le B-Ê P des retraités.

En conclusion, les résultats de cette étude indiquent que le contexte culturel a un impact significatif sur certains indices du B-Ê P des retraités. Cependant, il est encore impossible d'identifier les caractéristiques socioculturelles spécifiques qui sont responsables de cet impact. Quel est le rôle des politiques gouvernementales, quel est l'apport de l'environnement économique ou des valeurs sociales de chacune des cultures dans la variance du B-Ê P? Seules des recherches en sociologie pourraient répondre à ces questions. Néanmoins, elles auraient l'avantage de permettre d'identifier les

contextes culturels qui font de la retraite une période de vie enrichissante plutôt qu'une étape de désenchantement.

Références

- Atchley, R. C. (1994). *Social forces and aging : An introduction to social gerontology* (7^{ème} éd.). Belmont (CA) : Wadsworth Publishing Company.
- Bandura, A. (1993). Théorie sociale-cognitive des buts. *Revue Québécoise de psychologie, 14*(2), 43-84.
- Bouffard, L., & Lapierre, S. (1997). La mesure de bonheur. *Revue Québécoise de Psychologie, 18*(2), 271-310.
- Bouffard, L., & Lapierre, S. (1999a). *Le vécu de retraite*. Document non publié, Laboratoire de gérontologie, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Bouffard, L., & Lapierre, S. (1999b). *Le questionnaire sur le processus de réalisation des projets de retraite*. Manuscrit inédit, Laboratoire de gérontologie, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Brunstein, J.C. (1993). Personal goals and subjective well-being : A longitudinal study. *Journal of Personality and Social Psychology, 65*(5), 1061-1070.
- Calasanti, T. M. (1996). Gender differences and life satisfaction in retirement : An assessment of the male model. *Journal of Gerontology, 51B*(1), S18-S29.
- Chassard, Y. (2000). Emploi après cinquante-cinq ans et retraite : quelques leçons d'une observation à l'étranger. *Droit social, 12*, décembre, 1124-1127.

- de Grâce, G. R. (1994). Conséquences psychologiques de la retraite en fonction du sexe et du niveau occupationnel antérieur. *Revue canadienne du vieillissement*, 13, 149-168.
- Desrochers, C., Lapierre, S., Alain, M. (2000). *Les facteurs influençant le bien-être psychologique à la retraite*. *Revue canadienne du vieillissement*, 21(4), 505-519.
- Diener, E., & Suh, E. M. (2000). *Culture and subjective well-being*. Cambridge, Massachusetts, The MIT Press.
- Diener, E., Suh, E., Lucas, R. E. & Smith, H. L. 1999. Subjective well-being : Three decades of progress. *Psychological Bulletin* 125, 276-302.
- Doré, J., & Vézina, M. (2000). *Le Québec vieillissant un enjeu de société*. Québec : Bureau québécois de l'année internationale des personnes âgées.
- Dorion, M., Fleury, C., & Leclerc, D. P. (1998). *Que deviennent les nouveaux retraités de l'État ?* Université Laval : Département de sociologie (Document électronique [http : //www.soc.ulaval.ca/lab/](http://www.soc.ulaval.ca/lab/)).
- Dubé, M., Lapierre, S., Bouffard, L., & Labelle, R. (2000). Le bien-être psychologique par la gestion des buts personnels : une intervention de groupe auprès des retraités. *Revue Québécoise de Psychologie*, 21(3), 255-280.
- Emmons, R. A., & King, L. A. (1998). Conflict among personal strivings : Immediate and long-term implications for psychological and physical well-being. *Journal of Personality and Social Psychology*, 54(6), 1040-1048.
- Everard, K. M. (1999). The relationship between reasons for activity and older adult well-being. *Journal of Applied Gerontology*, 108(3), 325-340.

- Fortier, C., & Fillion, S. (1999). *Adaptation à la retraite des ex-employés de l'État québécois deux ans après le programme de départ volontaire*. Université Laval : Département de sociologie (document électronique <http://www.soc.ulaval.ca/lab/>).
- Fouquereau, Lapierre, Fernandez & Lavoie (2002). L'expérience de la transition à la retraite : Une comparaison France-Québec. *Revue Québécoise de psychologie*, 23(2), 87-105.
- Gall, T.L., Evans, D.R., & Howard, J. (1997). The retirement adjustment process : Changes in the well-being of male retirees across time. *Journal of Gerontology : Psychological Sciences*, 52B(3), P110-P117.
- Gaullier, X. (1988). *La deuxième carrière : âges, emploi, retraites*. Paris : Édition du Seuil.
- Guillemard, A. M. & Rein, M. (1993). Comparative patterns of retirement : Recent trends in developed societies. *Annual Review of Sociology*, 19, 469-503.
- Hogue-Charlebois, M., & Paré, R. (1998). *Les nouveaux retraités*. Québec : Éditions Fides.
- Holohan, C. K. (1998). Relation of life goals at age 70 to activity participation and health and psychological well-being among Terman's gifted men and women. *Psychology and Aging*, 3, 286-291.
- Lafleur, C. (2002). *La qualité de vie selon le statut de retraite*. Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.

- Lapierre, S., Bouffard, L., & Bastin, E (1997). Personal goals and subjective well-being in later life. *International Journal of Aging and Human Development*, 45, 287-303.
- Lapierre, S., Bouffard, L., Dubé, M., Labelle, R., & Bastien, E. (2001). Aspirations and well-being in old age. Dans P. Schmuck & K. M. Sheldon (Éds), *Life goals and well-being. Towards a positive psychology of human strivings* (pp. 101-114). Toronto : Hogrefe & Huber Publishers.
- Latulippe, D. (1996). *Effective retirement age and duration of retirement in the industrial countries between 1950 and 1990*, Séries sur la protection sociale, document de travail no 2 (Genève, Bureau International du Travail).
- Latulippe, D., & Turner, J. (2000). Retraite partielle et politique des retraites dans les pays industrialisés. *Revue internationale du travail*, 139(2), 201-220.
- Maule, A. J., Cliff, D. R., & Taylor, R. (1996). Early retirement decisions and how they affect later quality of life. *Aging and Society*, 16, 177-204.
- Méhot, M. H., Lapierre, S., Alain, M., Dubé, M., Desrochers, C. (2003) *Retraite normale ou anticipée : Étude comparative du bien-être psychologique*. Manuscrit soumis pour publication.
- OCDE. (2000). *Des réformes pour une société vieillissante*. Paris : Les éditions de L'OCDE.
- Oishi, S., Diener, E. F., Lucas, R. E., & Suh, E. M. (1999). Cross-cultural variations in predictors of life satisfaction : Perspectives from needs and values. *Personality & Social Psychology Bulletin*, 25(8), 980-990.

- Pinquart, M., & Sörensen, S. (2000). Influences of socioeconomic status, social network, and competence on subjective well-being in later life a meta-analysis. *Psychology and Aging, 15*(2), 187-224.
- Plamondon, G., & Plamondon, L. (1982). Les éléments de la crise de la retraite. In M. Aumond (Ed.) *Éléments de gérontologie*, pp 201-222. Montréal : Maurice Aumond.
- Pöhlmann, K, & Brunstein, J.C. (2000). Les buts personnels en psychothérapie : Préciser ce qu'on veut et savoir comment l'atteindre. *Revue Québécoise de Psychologie, 21*(2), 219-238.
- Quick, H.E., & Moen, P. (1998). Gender, employment, and retirement quality : A life course approach to the differential experiences of men and women. *Journal of Occupational Health Psychology, 3*(1), 44-64.
- Reday-Mulvey, G. (1996). Gradual retirement in France. Dans L. Delsen & G. Reday-Mulvey, (Éds), *Gradual retirement in the OCDE countries : Macro and micro issues and policies* (p. 45-68). Angleterre: Aldershot.
- Richardson, V. (1993). *Retirement counseling. A handbook for gerontology practitioners*. New York : Springer.
- Richardson, V., & Kilty, K. M. (1991). Adjustment to retirement : Continuity vs. discontinuity. *International Journal of Aging and Human Development, 33*(2), 151-169.

- Robbins, S. B., Lee, R. M., & Wan, T. H. (1994). Goal continuity as a mediator of early retirement adjustment : Testing a multidimensional model. *Journal of Counseling Psychology, 41(1)*, 18-26.
- Ryff, C. D. (1989). Happiness is everything, or is it? Explorations on the meaning of psychological well-being. *Journal of Personality and Social Psychology, 57(6)*, 1069-1081.
- Ryff, C. D. (1995). Psychological well-being in adult life. *Current Direction in Psychological Science, 4*, 99-104
- Ryff, C. D., & Essex, M. J. (1991). Psychological well-being in adulthood and old age : Descriptive markers and explanatory processes. Dans K. W. Schaie, & M. P. Lawton (Éds), *Annual Review of Gerontology and Geriatrics, 11*, 144-171.
- Ryff, C. D., & Essex, M. J. (1992). The interpretation of life experience and well-being : The sample case of relocation. *Psychology and Aging, 7(4)*, 507-517.
- Ryff, C. D., & Magee, W. J. (1995). *Opportunity, achievement, and well-being : A midlife perspective*. Paper presented at the American Psychological Association Meetings, August, New York.
- Ryff, C. D., & Singer, B. (1996). Psychological well-being : Meaning, measurement, and implications for psychotherapy research. *Psychotherapy Psychosomatics, 65*, 14-23.
- Salmela-Aro, K, Näätänen, P, & Nurmi, J.-E. (2000). L'examen des projets personnels au cours d'une psychothérapie destinée aux personnes souffrant d'épuisement professionnel. *Revue Québécoise de Psychologie, 21(2)*, 191-218.

- Szinovacz, M. (1982). Decision-making on retirement timing. Dans D. Brinberg and J. Jaccard (Éds). *Dyadic Decision-making*. N.Y.: Springer.
- Trépanier, L., Lapierre, S., & Baillargeon J. (2001). Ténacité et flexibilité dans la poursuite de projets personnels : Impact sur le bien-être à la retraite. *La Revue canadienne du vieillissement*, 20(4), 557-576.
- Triandis, H. C. (2000). Cultural syndromes and subjective well-being. Dans E. Diener, & E. M. Suh, (Éds), *Culture and subjective well-being*. (pp.13-36) Cambridge, Massachusetts: The MIT Press.

Tableau 1

Moyenne obtenue sur les huit indicateurs de bien-être psychologique par les Québécois et les Français en fonction du sexe des participants.

Bien-être psychologique	Québécois			Français		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Vécu de retraite	5,94	5,48	5,68	5,91	6,11	5,96
Croissance personnelle	4,63	4,95	4,81	4,18	4,35	4,22
Acceptation de soi	5,12	4,79	4,94	4,80	4,5	4,71
Relations positives à autrui	4,95	5,06	5,01	4,82	4,82	4,82
Compétence	5,29	5,03	5,14	5,00	4,92	4,98
Sens à la vie	5,16	4,64	4,86	4,87	4,71	4,82
Autonomie	4,95	4,66	4,79	4,75	4,66	4,72
Buts personnels	5,56	5,06	5,27	5,53	5,49	5,52

Tableau 2

Régressions hiérarchiques des variables scolarité, sexe, durée de retraite et nationalité

Variables critères	R2 augm.	F	dl	b
Vécu de retraite				
Scolarité	0,00	0,61	1, 205	0,01
Durée de retraite	0,00	0,47	2, 204	0,10
Sexe	0,02	4,59*	3, 203	0,11
Nationalité	0,01	3,06	4, 202	-0,15
R ² total	0,20			
Buts personnels				
Scolarité	0,00	0,47	1, 203	0,13
Durée de retraite	0,02	4,32*	2, 202	0,23**
Sexe	0,04	8,18**	3, 201	0,13
Nationalité	0,04	9,36**	4, 200	-0,26**
R ² total	0,32			
Croissance personnelle				
Scolarité	0,11	24,74***	1, 204	0,22**
Durée de retraite	0,00	0,03	2, 203	-0,05
Sexe	0,05	11,23***	3, 202	-0,17*
Nationalité	0,02	5,47*	4, 201	0,19*
R ² total	0,42			
Acceptation de soi				
Scolarité	0,00	0,96	1, 204	0,01
Durée de retraite	0,01	1,70	2, 203	0,03
Sexe	0,02	3,94*	3, 202	0,18*
Nationalité	0,02	4,19*	4, 201	0,18*
R ² total	0,23			

*p < 0,05; **p < 0,01; ***p < 0,001

Tableau 2 (suite)

Variables critères	R2 augm.	F	dl	b
Relations positives à autrui				
Scolarité	0,04	8,62**	1, 206	0,21**
Durée de retraite	0,00	0,55	2, 205	-0,05
Sexe	0,00	0,52	3, 204	-0,05
Nationalité	0,00	0,02	4, 203	-0,01
R ² total	0,21			
Compétence				
Scolarité	0,01	2,42	1, 205	0,09
Durée de retraite	0,02	3,60	2,204	0,13
Sexe	0,01	2,90	3, 203	0,12
Nationalité	0,00	0,00	4, 202	0,00
R ² total	0,21			
Sens à la vie				
Scolarité	0,02	3,16	1, 204	0,17*
Durée de retraite	0,00	0,68	2, 203	0,07
Sexe	0,04	8,07**	3, 202	0,18*
Nationalité	0,00	0,53	4, 201	-0,06
R ² total	0,24			
Autonomie				
Scolarité	0,02	4,78*	1, 205	0,18*
Durée de retraite	0,00	0,05	2, 204	-0,03
Sexe	0,03	5,41*	3, 203	0,17*
Nationalité	0,00	0,31	4, 202	0,02
R ² total	0,22			

*p < 0,05; **p < 0,01; ***p < 0,001